



LE MOT DU MAIRE :

VIVRE EN SECURITÉ A LINAS



+ 18,6 % de cambriolages, +33,33 % de dégradations de biens, +66,67 % de vols de véhicules, voilà les chiffres de la sécurité à Linas sur les 10 premiers mois de 2018 par rapport à ceux de 2017. Que faut-il de plus ?

Qui ose après cela prétendre qu'il n'y a pas urgence comme nous l'avons entendu lors de la réunion du Conseil Municipal du 27 novembre ? Qui se contente de la situation actuelle, ne propose rien d'autre que de s'arc-bouter sur une police municipale à bout de souffle, réduite de moitié, dont le redressement va prendre plus d'un an ?

Pour ma part je n'accepte pas cela. Comme je vous l'ai annoncé dans mon dernier éditorial, j'ai décidé de reprendre le contrôle de la situation et de mettre en place des décisions immédiates et efficaces pour la sécurité des Linois et ceci malgré les obstructions politiques internes au conseil municipal. C'est le service minimum que doit un Maire à ses habitants. Qui peut vouloir empêcher ce principe fondamental de la République ?

Voici donc les premières mesures que nous avons mises en place avec mes équipiers et les agents de la mairie concernés afin de rétablir la sécurité :

Rondes de surveillance :

Depuis le 1er décembre, des rondes de surveillance sont effectuées dans tous les quartiers de la commune par un prestataire spécialisé. Ces vigiles cynophiles, qui circulent en voiture banalisée, sont chargés de repérer la moindre anomalie et de la signaler à la Police Nationale pour intervention. Après une expérience de 3 mois, nous ferons le bilan. Ces rondes se feront de jour comme de nuit car les cambriolages n'ont pas d'horaire. Vous croiserez certainement David et son fidèle compagnon Hulk vous pouvez leur parler, les encourager, ils sont là pour votre sécurité.

Dans trois mois, je vous invite à me donner votre appréciation de cette mesure. Ce dispositif sera renforcé par la participation de volontaires formés.

Création d'un service de tranquillité publique :

Nous allons recruter 3 agents (ASVP) afin d'assurer une présence permanente sur le terrain. Ces agents en uniforme seront aussi chargés de verbaliser les infractions urbaines dont le mauvais stationnement. Ils ne seront pas armés mais ils seront accompagnés d'un binôme cynophile municipal en fonction de leurs missions.

Mobilisation des citoyens vigilants :

Le 16 novembre, j'ai pu échanger avec le Directeur Départemental de la Sécurité Publique au sujet de la mise en place d'un réseau de citoyens vigilants à Linas. Avec la Commissaire d'Arpajon nous avons travaillé sur ce sujet lors d'une réunion le 23 novembre. Une convention va pouvoir être signée entre la commune et la Police Nationale afin d'identifier des habitants anonymes chargés de surveiller leur rue ou leur quartier. Ils seront les yeux de la Police. Vous avez été plusieurs à vous signaler suite à mon appel dans le Linas Actualités n°288 afin de faire partie de ce réseau des citoyens vigilants.



Qu'on se le dise : David, Hulk et les autres veillent sur la tranquillité des Linois.

Toutes les rues de la commune ne sont pas couvertes, vous pouvez encore vous faire connaître.

Vidéoprotection :

Une première livraison de 3 caméras sur la place de la mairie sera testée à la fin du mois de décembre. Un déploiement d'une demi-douzaine de caméras aux points névralgiques de Linas s'ensuivra pour une finalisation du dispositif à 20 caméras en 2019.

Système d'alerte assistance chez vous :

Il s'agit d'un bouton électronique chez vous qui déclenche une procédure d'alerte en cas de cambriolage-agression (voir en page 4).

Une appli d'alerte pour les jeunes et moins jeunes :

Pour être en sécurité partout, cette appli permet d'envoyer un géo-positionnement et déclencher une intervention de police. (voir en page 4).

Voilà où nous en sommes sur ce dossier. On pourrait penser que la sécurité des habitants est suffisamment importante pour que tous collaborent et nous soutiennent. Malheureusement, ce n'est pas le cas à Linas et on a pu regretter, lors du dernier Conseil Municipal, les habituelles manœuvres de blocage qui cette fois avaient pour conséquence de maintenir la population en danger. Je vous laisse penser ce qu'il convient de ce genre d'obstruction au détriment de votre sécurité, il faudra vous en rappeler.

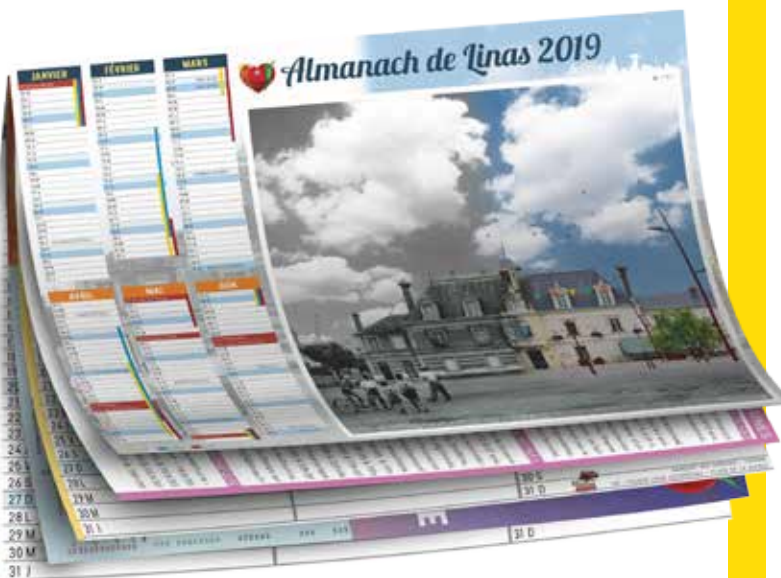
Rassurez-vous, la loi et les institutions sont bien faites ; personne ne peut empêcher un Maire de protéger sa population comme il l'entend. C'est ce que je fais avec mon équipe et votre soutien.

François Pelletant
Maire de Linas



Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer. À quoi sert le recensement ? Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer... Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous. Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Merci de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Le recensement est organisé du 17 janvier au 16 février 2019. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

L'almanach 2019 de Linas arrive !



Fort de son succès populaire, l'almanach de la ville a été réédité dans sa version 2019. Coordonnées des services publics locaux, agenda des manifestations, plan de la ville, rubrique santé... Il se veut le plus complet possible pour vous apporter un maximum d'informations sur la vie linoise. Il est distribué ce mois-ci dans les boîtes aux lettres de la ville. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire dans votre boîte aux lettres, nous vous invitons à venir en mairie de Linas retirer un exemplaire dans la limite des stocks disponibles.

Bienvenue dans la nouvelle MDJ



La Maison des Jeunes est désormais installée dans ses nouveaux locaux, au cœur du Parc de la Source (Bâtiment municipal - allée du Parc de la Source). Le personnel d'encadrement peut désormais accueillir de nouveau les jeunes dans un bâtiment spécialement aménagé et fonctionnel. Toutes les infos sur la MDJ : <http://www.linas.fr/enfance-jeunesse/maison-des-jeunes>.

La structure est ouverte pendant la période scolaire : les lundis mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 19h00 et les mercredis de 13h30 à 19h00. avec possibilité de se restaurer de 12h30 à 13h30 (sur inscription). Pendant les vacances : du lundi au jeudi de 11h00 à 19h00 avec service de restauration à 12h30 et le vendredi de 11h00 à 22h00 avec service de restauration de 12h30 à 13h30.



CADRE DE VIE

Demandez votre bac de collecte 24h/24

Depuis quelques jours, les demandes de bacs de collecte de déchets ménagers (remplacement, changement de volume, bacs supplémentaires, etc...) doivent être réalisées directement sur le site internet du SIOM à l'adresse suivante : <http://www.siom.fr/> contactez-le-siom. Pour rappel, les règles de dotation de bacs (ordures ménagère ou emballages) sont les suivantes :

- Pour une famille composée de 1 à 3 personnes : un bac de 120 L,
- Pour une famille composée de 4 personnes ou plus : un bac de 240 L
- Pour les collectifs ou professionnels : 360 L ou 660 L (4 roues).

Le délai d'intervention / livraison est compris entre 8 et 10 jours.



La peintre Michèle BATTUT était cette année l'invitée d'honneur du Carrefour des Arts. Outre l'exposition très appréciée de leurs œuvres, le public a également pu admirer le travail des artistes locaux dont plusieurs ont été récompensés d'un prix.

- Prix de l'Assemblée Nationale : François BINANT, « reconstruction », peinture huile
- Prix du Sénat : Philippe CHEMIN, « le donjon de Ste Geneviève des Bois », aquarelle
- Prix des Maires Franciliens : Florence MARTINI, « l'anneau », pastel
- Prix de la Municipalité : Jocelyne DITCHI, « sir Elton », peinture
- Prix du Carrefour des Arts : Laure TIN-SEAUX, « les petites nanas », sculpture
- Prix Rougié et Plé : Léa, « les 2 arbres », peinture huile

Retrouvez les photos de cet événement sur les pages Facebook et Instagram "ville de Linas".

VILLE

Accueil des nouveaux linois



Si vous venez d'arriver à Linas depuis quelques mois, semaines ou même quelques jours, la découverte de votre ville vous intéressera sans aucun doute. Les services municipaux vous convient à une matinée d'accueil. Le temps d'une balade en minibus, nous vous ferons découvrir la ville avant de partager un pot d'accueil. Pour vous inscrire, rien de plus simple : envoyez un courriel à mairie@linas.fr afin de préparer ce rendez-vous.

Devenez des citoyens vigilants :

Il y a, à Linas, 13 000 yeux qui peuvent considérablement aider les services de police à faire leur travail de protection des biens et des personnes. Chacun d'entre nous peut signaler une anomalie ou une situation suspecte lorsqu'il la constate et cela

permet d'éviter des drames. Afin d'organiser et rendre efficace le signalement citoyen, Linas va passer une convention avec la Police Nationale et l'Etat. Madame la Commissaire d'Arpajon et Monsieur le Maire ont posé les bases d'une collaboration renforcée. Les Linois qui se seront signalés pour participer à ce dispositif seront en lien direct avec les forces de l'ordre., Ils seront informés sur les actions en cours et ils pourront donner l'alerte lorsque nécessaire. Pour participer, faites-vous connaître auprès de Monsieur le Maire : mairie@linas.fr ou 01.69.80.14.20.

Système d'alerte et d'assistance chez vous :

La commune va passer une convention avec la société Mondial Assistance afin que vous puissiez bénéficier d'un nouveau service à domicile, si vous le souhaitez. Il s'agit d'un bouton électronique qui peut aussi se porter en montre ou en médaillon. En cas de détresse, vous pouvez l'actionner ; aussitôt un opérateur entre en contact avec vous par un interphone et déclenche une intervention adéquate en fonction de la situation. Cela a pour but de lutter contre les cambriolages, agressions, les saucissonnages ou "vols par fausse qualité", recrudescence dans la circonscription et s'adresse principalement aux familles monoparentales, aux personnes seules, fragiles, ou les enfants en l'absence des parents.

Le prix négocié est de 3,035 € par mois après défiscalisation (prise en charge sociale possible par le CCAS). Réunions publiques d'information sur inscription au 01.69.80.14.20.

**Une appli d'alerte pour les jeunes et moins jeunes :**

Fonctionnant sur Iphone ou Android et sur le principe du système d'alerte ci-dessus, cette appli pourra être actionnée automatiquement, en cas d'agression. Elle permettra à un opérateur de vous géo-positionner immédiatement, d'écouter ce qui se passe dans votre environnement et de déclencher l'intervention des forces de l'ordre les plus proches. (Prix négocié pour Linas : 5 €/mois prise en charge sociale possible). Une réunion de présentation sera organisée pour les 50 premiers bénéficiaires dans les prochains jours (inscrivez-vous au 01.69.80.14.20)

**Naissances**

- le 4/09/2018, Antoine BONVALLET
- le 28/09/2018, Loëllann JOURNET THIERRY
- le 12/10/2018, Eléna BOIZARD
- le 13/10/2018, Inès AKERRAMOU
- le 15/10/2018, Elyana et Erwan COADOU
- le 15/10/2018, Mawel FANE
- le 23/10/2018, Sacha PEREIRA
- le 24/10/2018, Zia BREHIN
- le 24/10/2018, Syrine IFTIKHAR ANWAR
- le 21/11/2018, Ruben DA SILVA GONÇALVES

Mariages

- le 15/09/2018, Rodolphe BRULARD et Ludivine SEGURA
- le 29/09/2018, Alexis SIOUDAN et Nadine BEURIOT

Décès

- le 8/09/2018, Robert VANDAELE
- le 21/10/2018, Nicolas HAZAN
- le 24/10/2018, Liliane VILAIN, née LE DAIN
- le 30/10/2018, Sonia FALCK, née LAPOUGE
- le 9/11/2018, Christiane LAMBLLOT, née MAILLARD
- le 9/11/2018, Albano RIBEIRO OLIVEIRA
- le 25/11/2018, Evelyne ZUCCA, née FICHEPAIN
- le 26/11/2018, Jean THIROUIN

**L'AGENDA**

Les lundis 24 et 31 décembre 2018
les services de la Mairie
seront exceptionnellement
fermés au public

INTERCOMMUNALITE**Postulez pour Star Up For Kids 2019 !**

Après une 1ère édition qui a réuni plus de 3 000 visiteurs et 600 scolaires, Startup For Kids revient au printemps prochain. Salué unanimement par le public familial,

les enfants, les professionnels et les startup présentes, l'événement réinvestit Centrale Supélec, à Gif-sur-Yvette, pour découvrir, expérimenter et échanger autour de l'innovation et du développement durable. Startup for kids ce sont 3 villages d'acteurs de l'innovation, des conférences et des ateliers.

Et cette année, sur la cinquantaine de startup et stands présents, l'événement espère offrir une part notable aux acteurs de l'écosystème local. Postulez dès à présent sur le site Internet www.paris-saclay.com, votre projet sera étudié par un jury de professionnels et peut-être sélectionné parmi les 40 plus innovants !

NUMÉROS UTILES

Tél. Mairie : 01 69 80 14 00 Site WEB : www.linas.fr

POLICE MUNICIPALE
01 69 80 14 17

CENTRE DE LOISIRS
01 69 80 93 07

MAISON DES JEUNES
01 60 14 49 13

DENTISTE DE GARDE
01.69.10.00.40

SERVICES SOCIAUX
01 69 80 14 01

SAMU 15

MAISON MEDICALE
01 64 46 91 91

PHARMACIE DE GARDE
01 69 26 19 70